

# Assemblée générale d'organisation

## PROCÈS VERBAL

---

### LIGUE DES VOISINS DU MANOIR DES TREMBLES

#### Proposition d'ordre du jour

Le samedi, 17 mai 2014, de 10h00 à 11h30

**Centre communautaire du Manoir des Trembles**

150 Boulevard des Trembles

\*Du café et thé seront servis, apportez votre tasse.

- **Accueil & Inscription de 9h45-10h00**
- **Mot de bienvenue des Fondatrices de la Ligue**

#### 1. Ouverture de l'assemblée, 10h10

Accueil et bienvenue aux participants par Véronique Sabourin, co-fondatrice de la Ligue des Voisins.

Bienvenue à M. Blondin, Conseiller à la Ville de Gatineau pour le Manoir des Trembles et M. Michel Portelance, employé de la Ville de Gatineau

#### 2. Nomination des président et secrétaire d'assemblée

Véronique Sabourin propose Vincent Roy comme président d'assemblée et Mathilde Brodeur comme secrétaire d'assemblée  
Denise Légaré seconde

Vincent Roy nommé président d'assemblée  
Mathilde Brodeur nommée secrétaire d'assemblée

Adopté à l'unanimité.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour présenté par le président d'Assemblée

Élise Joyal-Pilon propose l'ajout du point 7. Plan d'action 2014-2015  
Léticia Messier seconde la modification  
Modification adoptée

Claude Deschenes propose l'Adoption de l'ordre du jour  
Nadia Faucher seconde

Adopté à l'unanimité.

#### 4. Présentation des faits saillants depuis la création de l'association 2013-2014

Par Véronique Sabourin et Élise Joyal-Pilon

Voir présentation en Annexe

Questions de l'assemblée:

Depuis quand l'ancienne association était-elle inactive? Depuis 2 ans. C'est pourquoi une nouvelle association a été démarrée.

Pourquoi était-elle inactive? Nous croyons qu'il s'agit d'un essoufflement des bénévoles.

#### 5. Présentation des Règlements de régie interne (Adoption)

Le Président offre quelques minutes à l'assemblée pour prendre connaissance des règlements.

Discussions :

- Frédéric Julien: délimitation du territoire limite à l'ouest doit être modifiée dans l'article II - à l'Est par la Ferme Moore et à l'Ouest par le Golf Royal Ottawa.

- Points de concordance: 2 Article VII dans le document.

- Frédéric Julien: suggère d'ajouter des postes de membres sans définition particulière au C.A. de la ligue pour favoriser une participation plus large.

- Discussion de la possibilité d'élire 7 administrateurs sans désigner les postes pour faciliter le fonctionnement du CA et ouvrir la possibilité d'ouvrir les postes de représentants à tous. Toutefois, la désignation des postes offre de maintenir la priorité dans le temps et que le CA de la Ligue reflète la mission énoncée. Il est toutefois possible d'identifier les priorités à l'aide de comités en gardant les postes génériques. L'idée originale était d'avoir des représentants qui seront inclus dans le C.A. pour défendre leurs idées et apportent le point de vue de leur segment de population dans la prise de décision et non seulement sur les comités.

- Frédéric Julien ne fait pas de proposition formelle de modification à la structure proposée.

- Léticia Messier propose de modifier le point 1 de l'article VII pour: "le CA se compose de 7 administrateurs, tous élus par assemblée générale annuelle, dont 3 pour une durée de 2 ans, et 4 pour une durée de 1 an. L'Assemblée générale donnera préférence si possible à l'élection d'un représentant famille, un représentant jeunesse et un représentant troisième âge".

Frédéric Julien appuie l'amendement.

Shuni Tsou propose un sous-amendement d'ajouter ensuite la phrase: "L'assemblée générale portera une attention particulière à la diversité des membres de son CA. "

Isabelle Gosselin appuie le sous-amendement.

Louis Mbani se questionne à propos de la responsabilité de l'organisation des événements.

Réponse : Il s'avère que cette responsabilité relèvera du CA en général.

La question du quorum de 5 sur 7 du CA est soulevée. Le raisonnement est que 4 est un chiffre pair, et 3 semble insuffisant.

Point de concordance:

Article XVIII alinéa 1 : L'énumération doit contenir aussi le trésorier.

Commentaires sur la forme : veuillez nous les envoyer par courriel. (assolvmdt@gmail.com).

Louis Mbani propose l'adoption des Règlements de régie interne tel qu'amendé ci-dessus.  
Fannie Olivier seconde.

Adopté à l'unanimité.

#### 6. Présentation des états financiers depuis la création par Élise Joyal-Pilon

Il est noté que le CA sera mandaté pour adopter un budget et approuver les dépenses engagées jusqu'à maintenant par les fondatrices. (Voir dépenses en Annexe)

#### 7. Plan d'action 2014-2015

Élise Joyal-Pilon présente les mandats et activités à venir au cours de prochains mois.

Fêtes des voisins à venir le 7 juin 2014.

Ébauche à compléter des activités et événements par le CA.

Les démarches concernant la construction d'un nouveau centre communautaire sont en cours.

Un site internet pourrait être créé.

Le budget sera à être déterminé.

#### 8. Élections au conseil d'administration

Véronique Sabourin propose l'élection de Vincent Roy comme président d'élection et de Mathilde Brodeur comme secrétaire d'élection.

Louis Mbani appuie.

Présentation des postes à pourvoir au C.A.

La fréquence des C.A. pourrait être aux 4 à 6 semaines et se tenir en soirée la semaine.

Élection de l'administrateur 1 - représentant jeunesse.

Personne ne propose de représentant. Le poste sera donc en élection avec les administrateurs généraux.

Élection de l'administrateur 2 - représentant famille.

Pascal Tremblay propose Frédéric Julien. Laéticia Messier appuie.

Élise Joyal-Pilon propose Denise Légaré. Claude Deschenes appuie.

Véronique Sabourin propose Rosalie Vézina. Denise Légaré appuie.

Fannie Olivier propose François Charon-Doucet (absent). Linn Camire appuie.

Frédéric Julien laisse sa place.

Denise Légaré laisse sa place.

Rosalie Vézina laisse sa place.

Présentation de François Charon-Doucet, absent, par Fannie Olivier, sa conjointe, qui le représente.

François Charon-Doucet élu par acclamation au poste de représentant famille.

Élection de l'administrateur 3 - personnes âgées.

Personne ne se présente. Le poste sera donc en élection avec les administrateurs généraux.

Élection de 4 administrateurs généraux, et 2 administrateurs représentants qui n'ont pas été élus, donc un total de 6 administrateurs généraux.

Léticia Messier propose Véronique Sabourin. Emmanuel Mongin appuie.

Pascal Tremblay propose Élise Joyal-Pilon. Isabelle Gosselin appuie.

Fannie Olivier propose Frédéric Julien. Véronique Sabourin appuie.

Élise Joyal-Pilon propose Daniel Caron. Sylvie Charron appuie.

Frédéric Julien propose Louis Mbani. Linn Camire appuie.

Élise Joyal-Pilon propose Isabelle Gosselin. Véronique Sabourin appuie.

Claude Deschenes propose Linn Camire. Julie Fuoco appuie.

Rosalie Vézina propose Léticia Messier. Claude Deschenes appuie.

Linn Camire propose Claude Deschenes. Denise Légaré appuie.

Sophie Côté se propose elle-même. Véronique Sabourin appuie.

Véronique Sabourin accepte.

Élise Joyal-Pilon accepte.

Frédéric Julien accepte.

Daniel Caron se retire.

Louis Mbani se retire.

Isabelle Gosselin se retire.

Lynn Camire accepte.

Leticia Messier accepte.

Claude Deschenes se retire.

Sophie Côté accepte.

Les 6 personnes suivantes se sont présentées et sont élues par acclamation:

- Véronique Sabourin
- Élise Joyal-Pilon
- Frédéric Julien
- Lynn Camire
- Leticia Messier
- Sophie Côté

Le CA est donc complet.

Adopté à l'unanimité.

#### 9. Points divers et vœux de l'assemblée

- Construction d'un nouveau centre communautaire: M. Blondin a une rencontre de prévue cette semaine avec un employé de la ville et un architecte pour voir ce qui est proposé. Le CA sera informé des développements afin de faire avancer le dossier le plus rapidement possible. Aux dires de M. Blondin, l'objectif est d'entrer dans le nouveau centre communautaire en 2015.

- Il est proposé d'établir une banque de talents (bénévoles) dans la communauté pour y avoir recours dans le futur. Denise Légaré, résidente du quartier, s'en chargera.

- Une vente de garage aura lieu lors de la fête des voisins. Les membres de l'Assemblée sont invités à faire circuler l'information et de se porter bénévole. (7 juin)

- M. Blondin offre sa disponibilité pour les assemblées futures et s'offre à répondre aux questions par courriel et surtout par téléphone. Il sera présent lors de la fête des voisins.

- Félicitations de l'Assemblée pour le travail effectué par les co-fondatrices Véronique Sabourin et Élise Joyal-Pilon.

- L'assemblée exprime un vœu unanime que le CA crée un petit journal.

#### 10. Levée de l'assemblée

Proposée par Véronique Sabourin

Appuyé par Elise Joyal-Pilon

L'assemblée est levée, 11h58.

A ADOPTER A L'AGA 2015

ANNEXE : FAITS SAILLANTS DEPUIS LA CRÉATION

Date	Évènement
Fin été 2013	Début des premières démarches de création
Octobre 2013	Soirée électorale candidats municipaux
Janvier 2014	Création - Partenaire officiel de la Ville
Mars 2014	Fonds de démarrage de la Ville
Hiver et printemps 2014	Démarches sur le futur centre communautaire
8 mars 2014	Séance information et consultation publique sur le futur centre communautaire
17 mai 2014	AGO
7 juin	Fête des voisins
À VENIR	Collaboration avec Ici Nos Quartiers.org
À VENIR	Collaboration pour Concerts classiques

ANNEXE : REVENUS/DÉPENSES

TABLEAU FINANCIER CONFIRMÉ POUR 2013-2014

REVENUS À CE JOUR

Source	Montant
Fonds de démarrage (Ville Gatineau)	4 100
Fête des voisins (Conseiller municipal)	500

DÉPENSES À CE JOUR

Source	Montant
Inscription au REQ	11.90 (envoi postal) 158 (inscription)
Pichets et verres réutilisables	22.43
Feuilles plastifieuse	18
Clé centre communautaire (prêt long terme)	30.00
Fête des voisins	À venir
TOTAL	240.33